

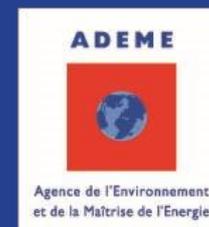
REVUE DE PROJETS DE BÂTIMENTS DURABLES EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES



(R)éveillons nos pratiques



En partenariat avec



Santé - Confort

Grenoble – 07 novembre 2017



Avec le soutien de :



Ce programme d'action est cofinancé par l'Union européenne

Un outil participatif...

... pour améliorer les pratiques et contribuer à une culture commune en matière de construction durable

3 OBJECTIFS EN UN SEUL PROGRAMME

- Améliorer les projets qui s'inscrivent dans cette démarche
- Valoriser les projets durables du territoire et leurs acteurs
- Faire progresser l'ensemble des acteurs de la région par une démarche collaborative et transdisciplinaire

Un lieu d'échange entre professionnels pour :

- Contribuer
- Débattre
- Soumettre
- Faire connaître
- Progresser





Suivant 6 axes

Gestion de projets

Approche économique et sociale

Bâtiment dans son environnement

Matériaux

Confort & Santé

Energie & Fluides

3 PROJETS PRÉSENTÉS PAR LEURS ACTEURS

Articulation autour :

- D'une **typologie** de bâtiment (logement, école...)
- D'une **thématique** (éco-matériaux, santé...)
- D'un **territoire**
- ...

BONNES PRATIQUES, POINTS DE VIGILANCE et AXES DE PROGRESSION par :

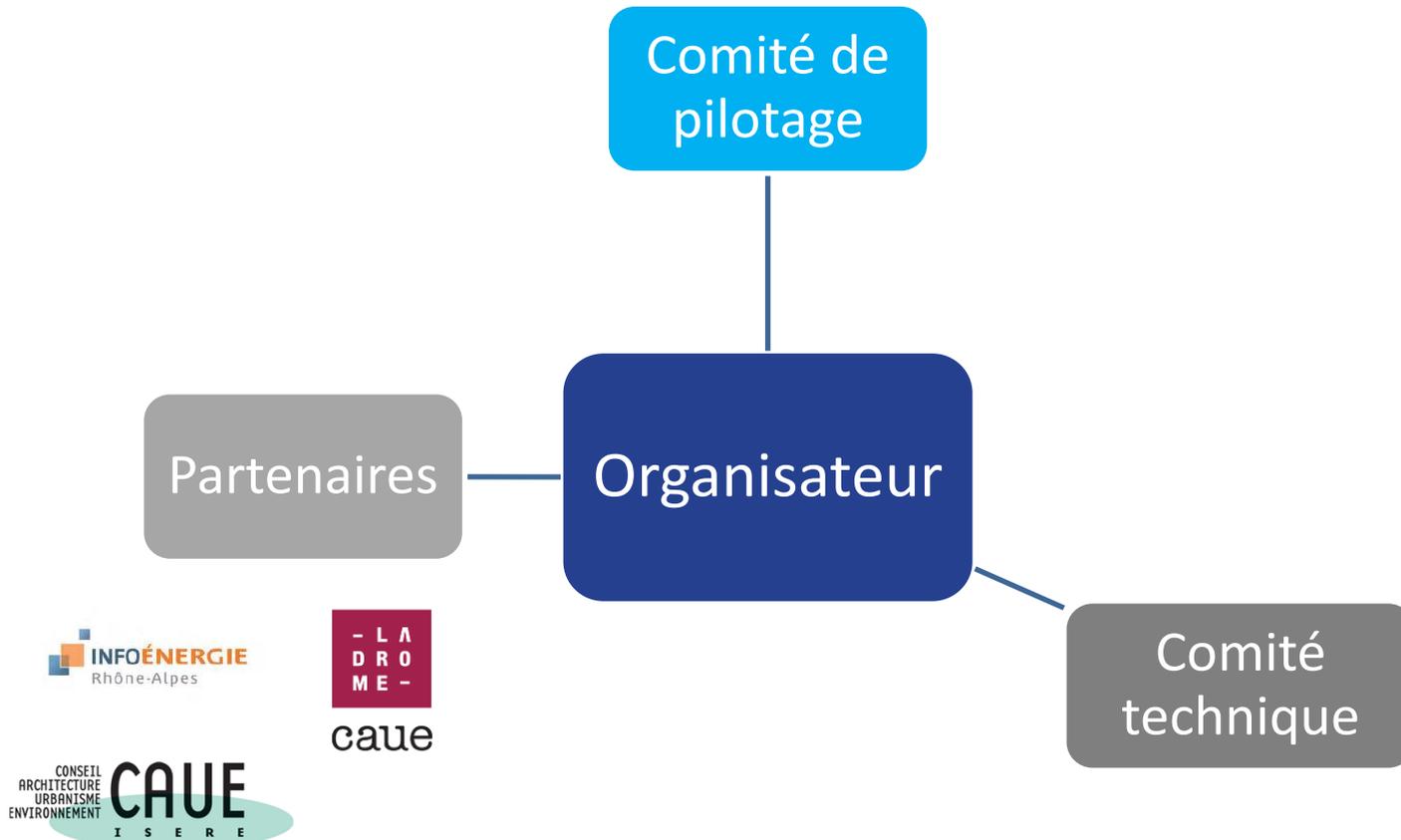
- Un comité technique
- Un public multi-acteur

Un temps convivial d'échange et de partage

REVUE DE PROJETS DE BÂTIMENTS DURABLES AURA

Santé - Confort

Gouvernance



Pourquoi s'engager dans une revue de projets ?

MAITRE D'OUVRAGE, ELU, DECIDEUR... Pourquoi mettre en place une revue de projets sur votre territoire ?

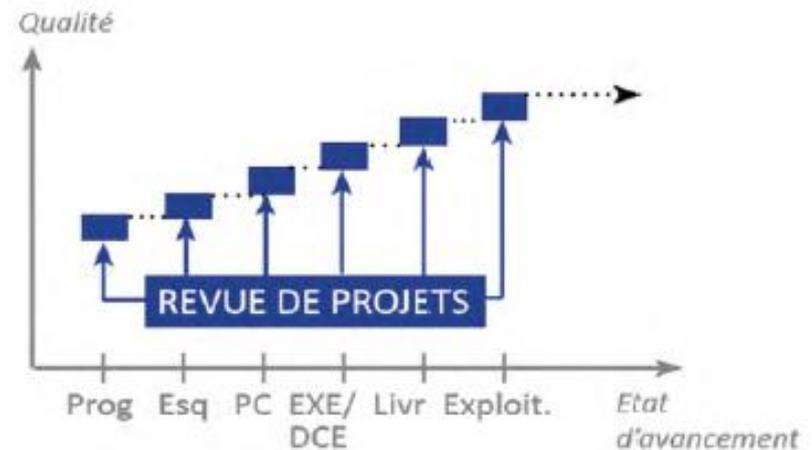
- Amorcer ou renforcer une **dynamique territoriale et/ou thématique**
- Disposer de **retours d'expériences** sur une typologie ou thématique précise



- Contribuer à une **culture commune autour des différents enjeux de la construction durable**
- Participer à la **montée en compétence** de la filière

MAITRE D'OUVRAGE, AMO, MAITRE D'ŒUVRE, ENTREPRISE... Pourquoi présenter une opération dans le cadre d'une revue de projets ?

- **Valoriser** votre projet
- **Faire progresser** votre projet, quel que soit son état d'avancement



- **Echanger** sur des nouveaux matériaux ou techniques et partager avec d'autres acteurs du bâtiment



Vous souhaitez présenter un projet ou mettre en place une revue de projets sur votre territoire ?

Contactez-nous !



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement

04 78 37 29 14

etienne.vienot@auvergnerhonealpes-ee.fr

laurent.chanussot@auvergnerhonealpes-ee.fr



(R)éveillons nos pratiques

04 72 670 85 59

associationvad@orange.fr

Thématique SANTE-CONFORT

Ville et Aménagement Durable

... Une association qui **partage, innove et prépare l'avenir**

... **Faire évoluer les pratiques et les modes de faire** par l'échange, l'information, la formation et des actions collectives



**Des temps forts pour
fixer les grandes
orientations**



**Des retours terrain pour
observer et capitaliser**



**Construire ensemble
la ville de demain**



**Des données pour
comprendre et avancer**



Thématique SANTE - CONFORT

Définition OMS de la Santé

« La **santé** est un état de bien-être complet physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » OMS- 1946



Facteurs d'influence

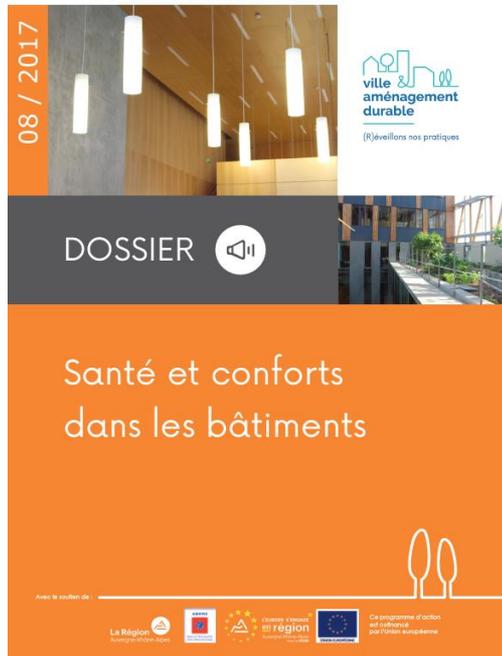


Thématique SANTE - CONFORT

Quelques actions

➔ Réseau « Santé »

➔ Dossiers



➔ Enquête REX Bâtiments performants

Focus 2016/2017 sur la qualité de l'air intérieur et les confort



MANAG'R

MÉTHODE DE MANAGEMENT POUR INTÉGRER LA QUALITÉ
DE L'AIR INTÉRIEUR DANS L'ACTE DE CONSTRUIRE

Présentation de la méthode

Il s'agit d'une démarche globale d'amélioration de la qualité de l'air intérieur pour doter les acteurs du bâtiment de moyens d'intégrer la santé dans l'acte de construire.

Cette démarche est fondée sur les préceptes suivants :

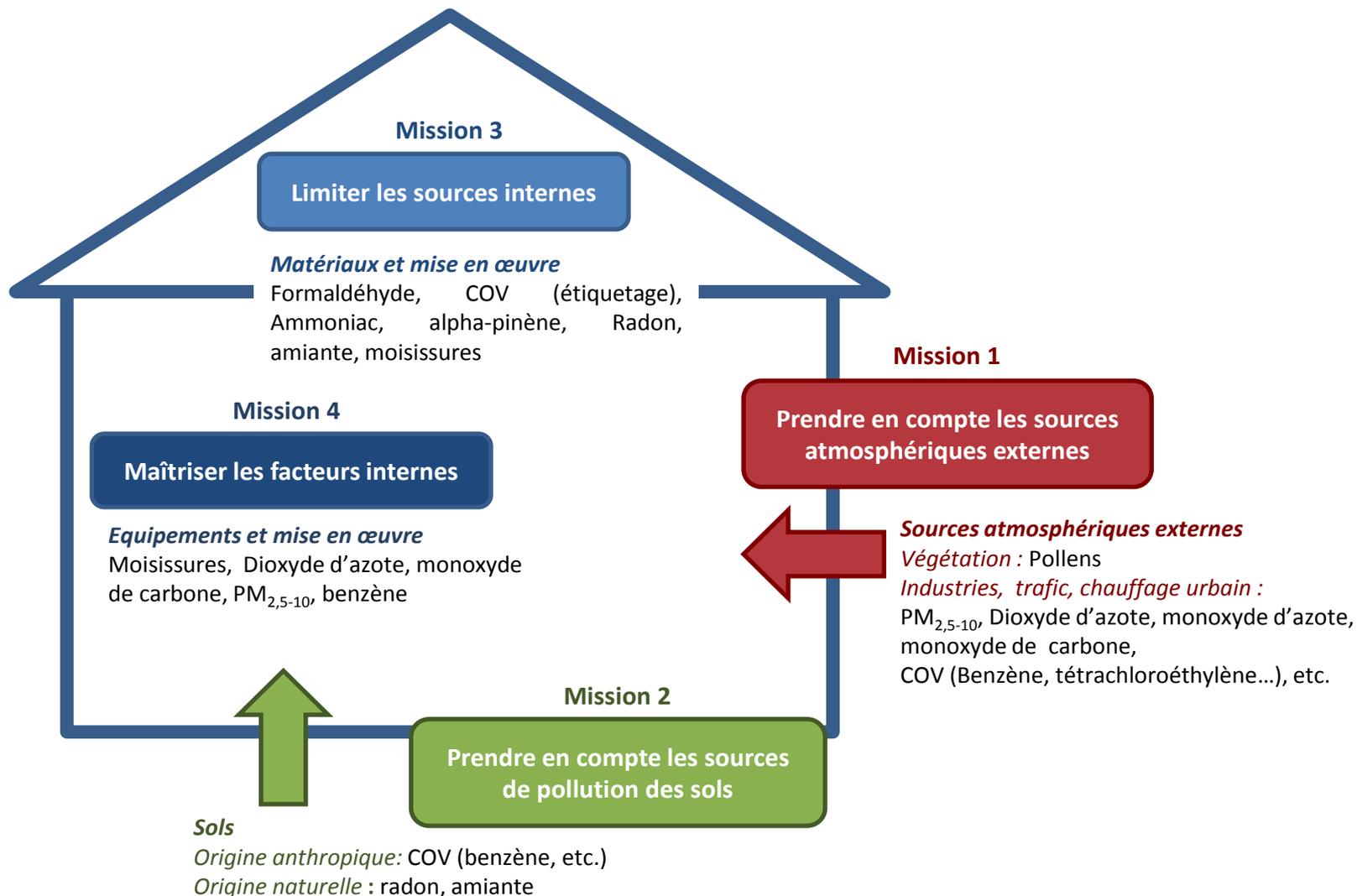
- Elle s'applique à la construction et à la rénovation globale
- Elle est fondée sur un accompagnement de l'ensemble des acteurs
- Elle porte sur toute typologie de bâtiments (quelques exceptions)
- Elle couvre toutes les étapes, du diagnostic de l'état initial (site ou bâtiment) à la réception de l'ouvrage
- Elle repose sur l'emploi de divers outils méthodologiques, techniques et de sensibilisation

MANAG'R peut être appliqué pour la construction neuve et la réhabilitation des bâtiments suivants :

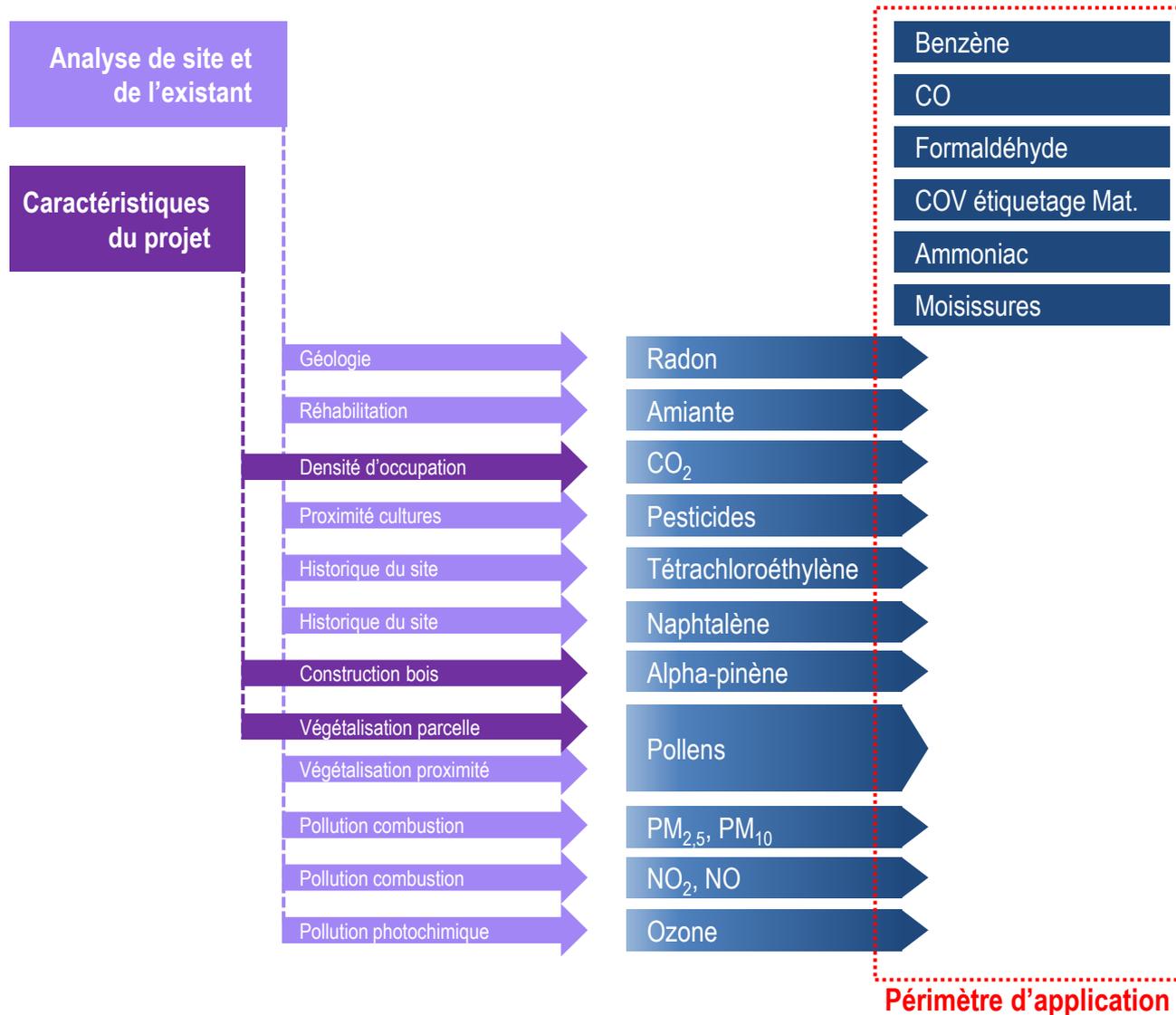
- Les **bureaux**,
- Les **maisons individuelles**,
- Les **logements collectifs** qu'ils soient privés ou publics incluant les logements étudiants, les centres d'accueil, les centres d'hébergement d'urgence, ...
- Les **Établissements Recevant du Public** dont :
 - ✓ Les EHPAD (inclus dans les logements collectifs),
 - ✓ Les bâtiments de santé et médico-sociaux,
 - ✓ Les établissements d'enseignement,
 - ✓ Les établissements de la petite enfance,
 - ✓ Les établissements culturels,
 - ✓ Les gymnases,
- Les **commerces**,
- Les **hôtels et restaurants**

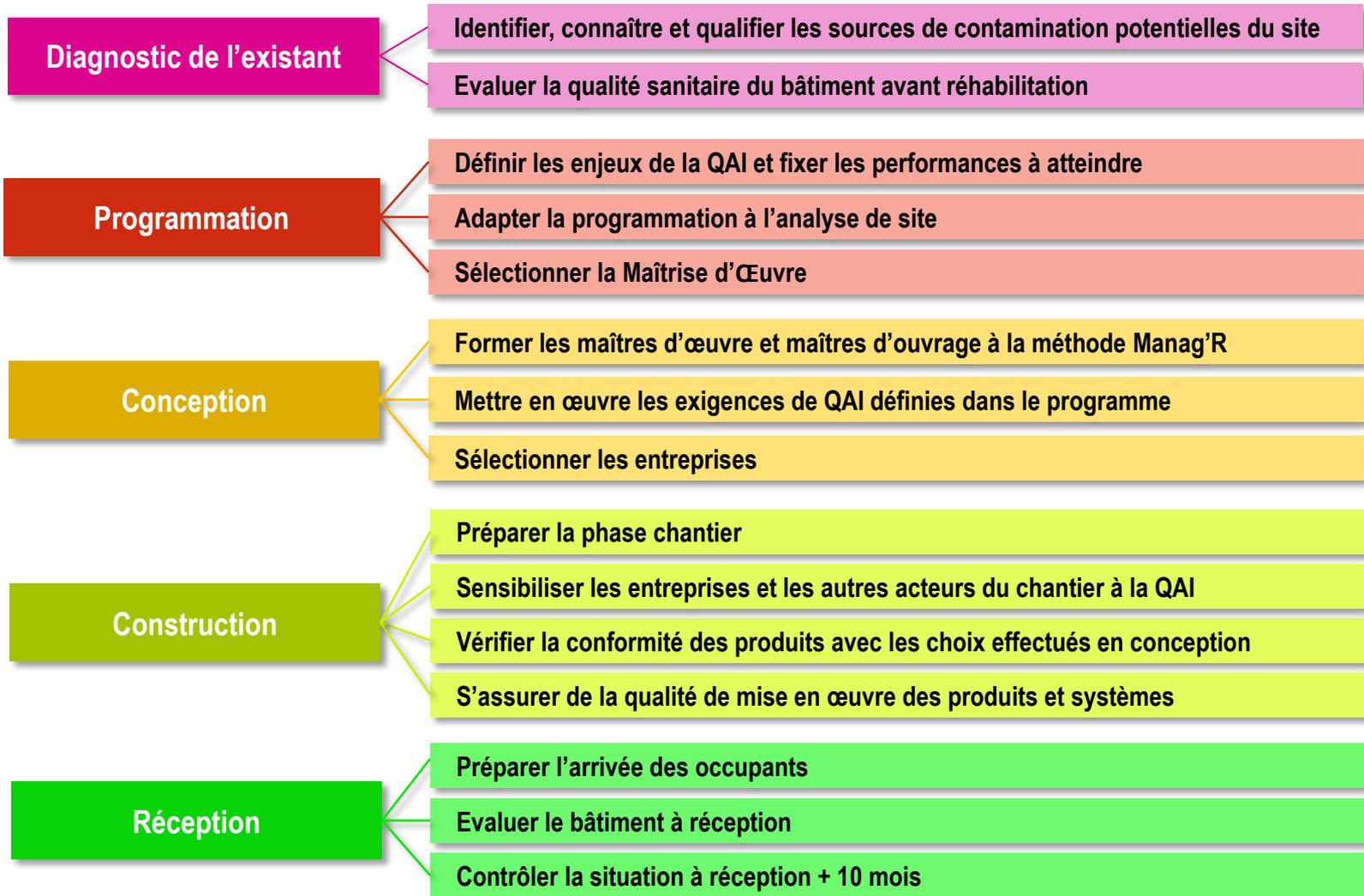
Les usages exclus

- Les maisons individuelles non inscrites dans un programme de construction
- Les bâtiments comportant des contraintes spécifiques d'usage, de régulation hygrothermique, ou de qualité de l'air intérieur (salle blanche, unité médicalisée, atelier industriel, stockage, piscine, enceinte de transport)

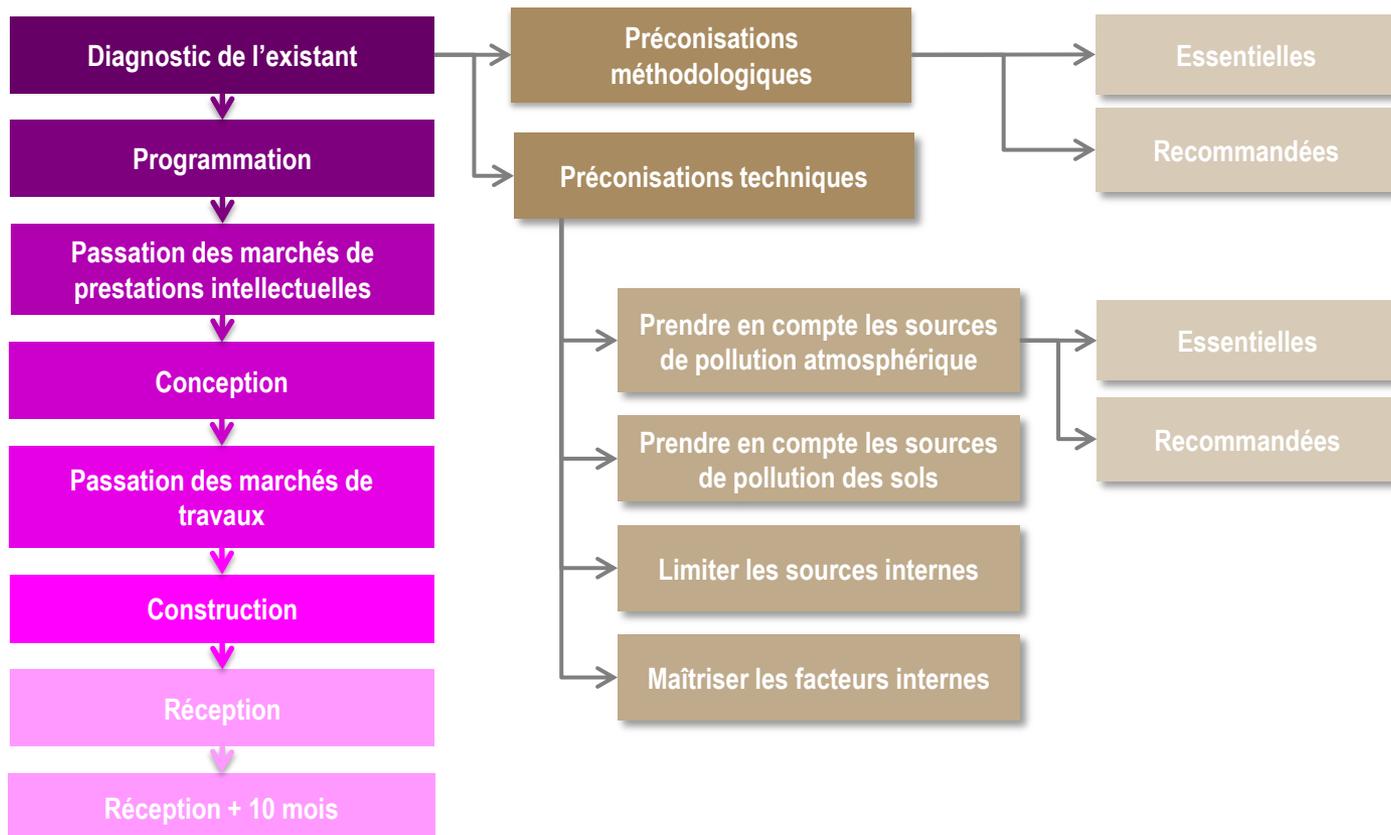


Le périmètre d'application de **MANAG'R** est variable. Il tient compte de la situation du projet (zone à risque Radon par exemple), et de ses caractéristiques (polluant spécifique de la construction bois par exemple)





La démarche est fondée sur plus de 135 recommandations techniques et méthodologies. Ces recommandations correspondent aux quatre champs de mission couverte par la méthode et s'appliquent aux différentes étapes des projets. Les préconisations « essentielles » constituent le niveau d'ambition minimum du projet imposé par la méthode. Les préconisations supplémentaires « recommandées » permettent au maître d'ouvrage de fixer un niveau d'ambition supérieur pour le projet. Le niveau d'ambition est défini par un nombre de points à acquérir.



Les différents acteurs impliqués dans la démarche MANAG'R

ont à leur disposition une boîte à outils à utiliser selon leur intervention et la phase du projet.

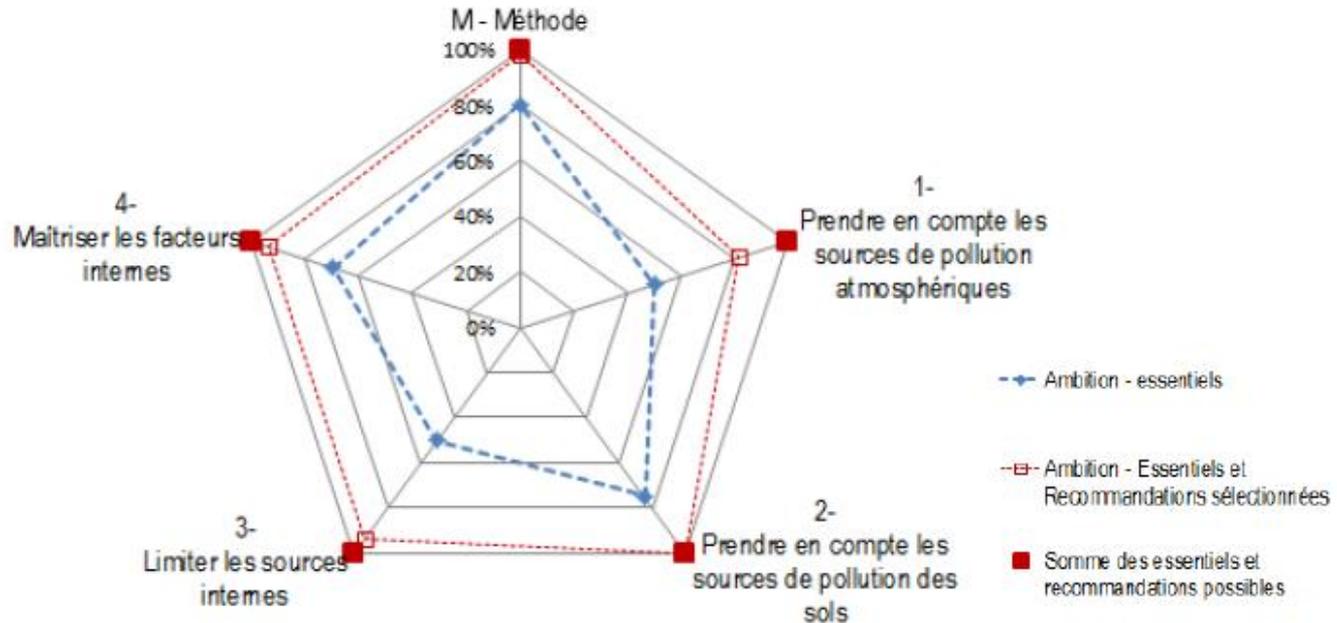
Les différents moyens listés ci-dessous sont ensuite repris, selon les besoins, dans chaque fil conducteur.



Types d'outils	Codes	Noms des outils
Outils méthodologiques (MET)	MET1 MET2 MET3	Guide méthodologique Fils conducteurs pour chaque acteur Note méthodologique MANAG'R
Outils techniques (TEC)	TEC1 TEC2 TEC3 TEC4 TEC5 TEC6 TEC7 TEC8	Grille d'analyse du site et du bâtiment existant Outil de définition de l'ambition de la MOA Grille des prescriptions QAI du programme Grille d'analyse des réponses de la MOE Guide MANAG'R des entreprises : - prescriptions QAI du DCE - aide aux entreprises pour l'établissement des offres - analyse des réponses, négociations et conséquences opérationnelles Check-list des points de contrôle pour les différents audits du chantier Procédures de contrôle et d'évaluation en lien avec la qualité de l'air (diagnostic, réception, + 10 mois) Clauses contractuelles du contrat de maintenance
Outils d'évaluation (EVA)	EVA1 EVA2 EVA3	Tableau de bord de suivi MANAG'R Document cadre d'évaluation du retour d'expérience Enquête de satisfaction à réception + 10 mois
Outils de sensibilisation et de formation (COM)	COM1 COM2 COM3	Objectifs pédagogiques Déroulés pédagogiques Canevas des supports pédagogiques - S'engager avec MANAG'R - Concevoir avec MANAG'R - Construire avec MANAG'R

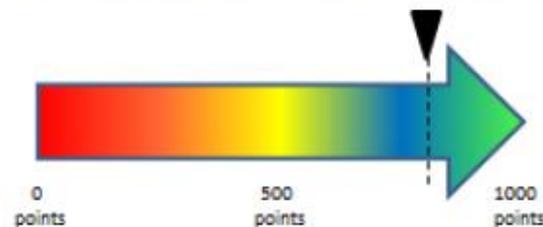
Graphique de l'ambition en nombre de recommandations

Répartition des essentiels et recommandations choisies



Cas de la réhabilitation en considérant l'ensemble des sources et systèmes spécifiques

Graphique de l'ambition en nombre de points



Le Maître d'Ouvrage s'engage à :

- ➔ Imposer la formation aux outils de la méthode pour l'ensemble des acteurs,
 - S'engager avec Manag'R (1 journée destinée à la maîtrise d'ouvrage)
 - Concevoir avec Manag'R (1 journée destinée à la maîtrise d'ouvrage)
 - Construire avec Manag'R (2 heures d'information destinée aux entreprises)
- ➔ Etudier la prise en compte des préconisations techniques et méthodologiques proposées par la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, aux étapes de conception du projet.
- ➔ Faire respecter les prescriptions concernant la mise en œuvre des matériaux, en observant notamment des délais de séchage des matériaux pour la filière humide,
- ➔ Faciliter la réalisation des audits et contrôles nécessaires à la bonne application de la méthode, aux différentes phases du projet (intervention d'un auditeur chantier)
- ➔ Observer scrupuleusement les délais de carence nécessaires au dégazage du bâtiment et faciliter la programmation et la réalisation des campagnes de mesure, à réception de l'ouvrage.

Le soutien portera apporté par l'ADEME porte sur :

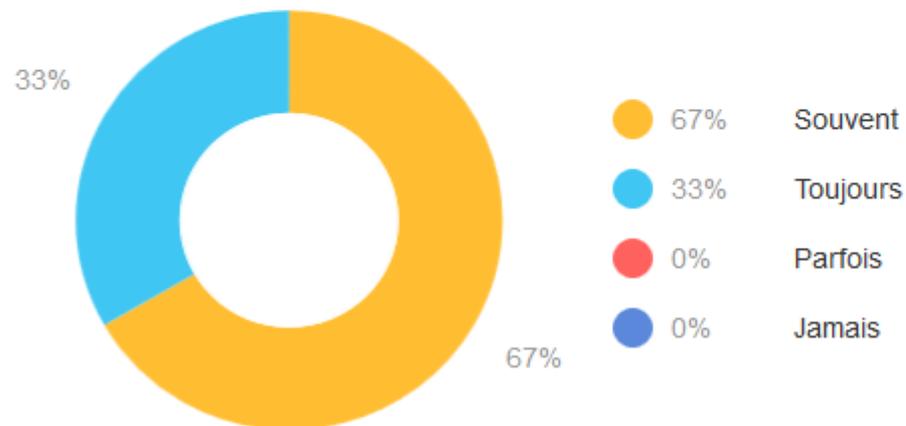
- ➔ Le déploiement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner les porteurs de projets à chacune des étapes des opérations pilotes - **Prestation couverte à 100% par l'ADEME**
- ➔ La sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'air intérieure des bâtiments et aux exigences de la méthode auprès des acteurs impliqués (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, artisans, coordinateur SPS, bureau de contrôle, etc.) - **Prestation conduite par les Centres de ressource régionaux et couverte à 100% par l'ADEME**
- ➔ La réalisation de prestations de calcul numérique d'écoulement de fluides (CFD) ou de mesures de pollution spécifiques - **Prestation déclenchée au cas par cas et financée dans le cadre du système d'aide de l'ADEME (prise en charge jusqu'à 70 %)**
- ➔ La mobilisation de moyens pour aider à la conduite des campagnes de mesure de la qualité de l'air aux stades clef des opérations pilotes - **Prestation couverte à 100% par l'ADEME**

L'engagement réciproque de l'ADEME et du maître d'ouvrage se formalise par la signature d'une charte d'engagements.

1. Vous intégrez les enjeux de santé / confort dans vos projets...

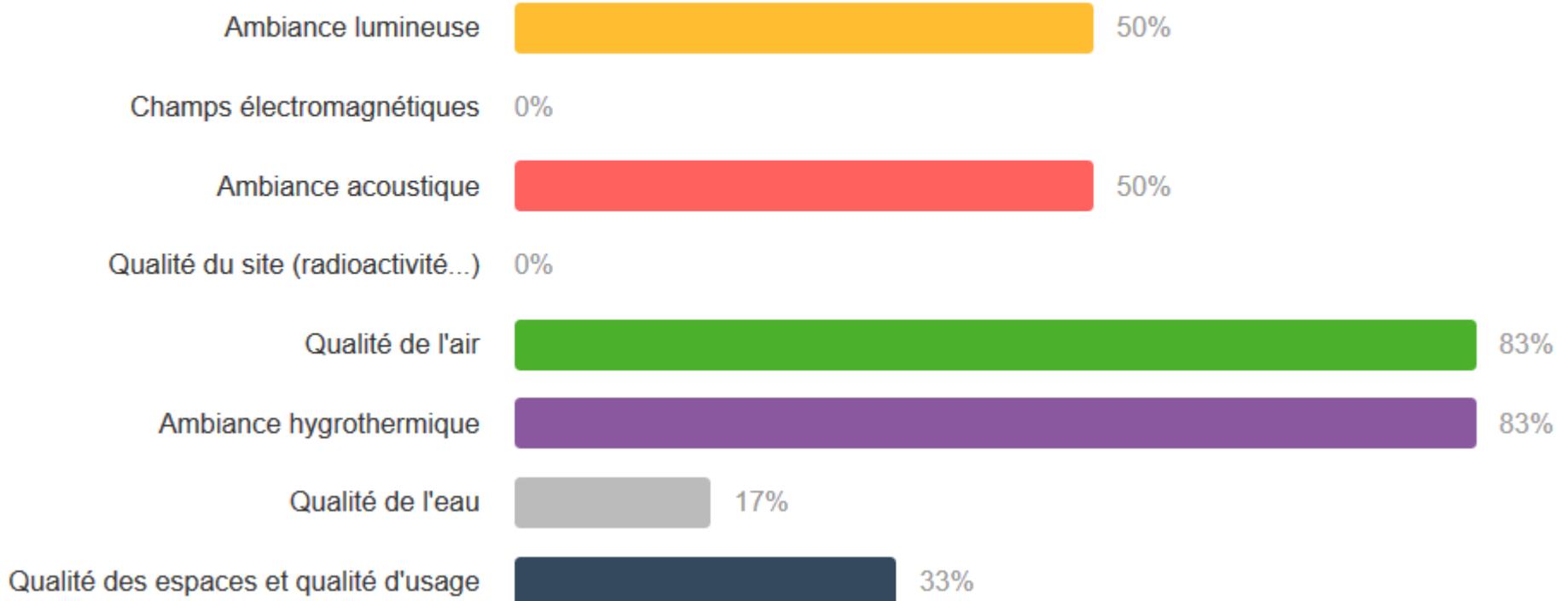
4 choix

choix unique



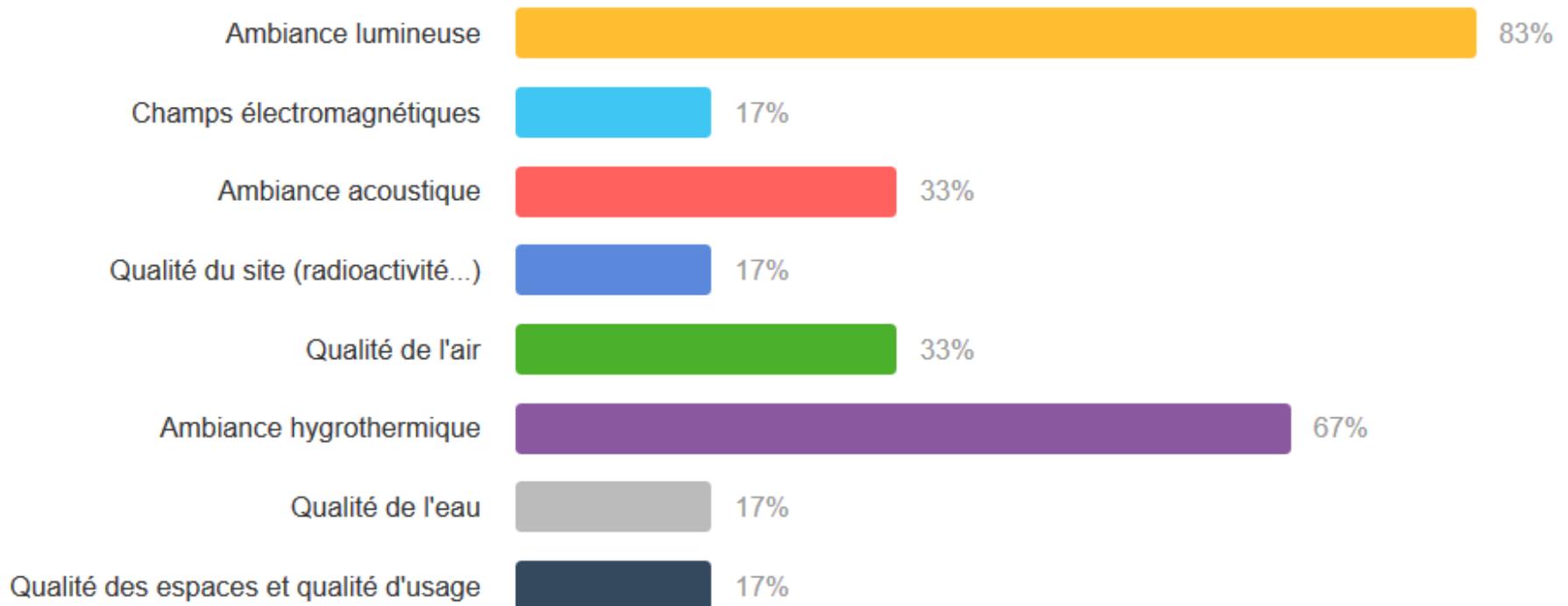
2. Quels sont les trois principales exigences que vous traitez ?

8 choix choix multiples



3. Quels sont les thématiques sur lesquelles vous avez le plus besoin d'informations, outils, retours d'expérience...?

8 choix choix multiples

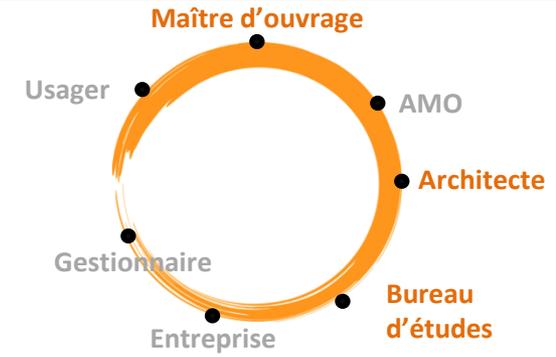


REVUE DE PROJETS DE BÂTIMENTS DURABLES AURA

Santé - Confort

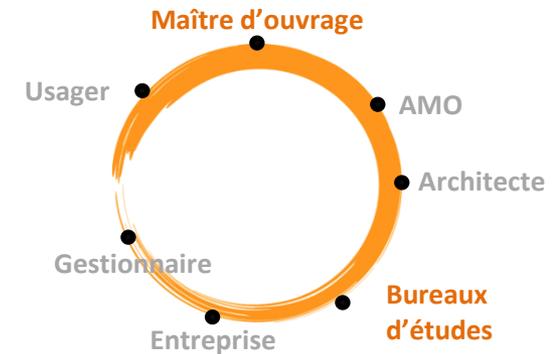
Logements « Aromatik » à Grenoble (38)

Intervenants :
Audrey L'HOPITAL, Bouygues Immobilier
Sébastien LEPOIRE, Atelier Thierry Roche
Claire-Sophie COEUEVEZ, Medico



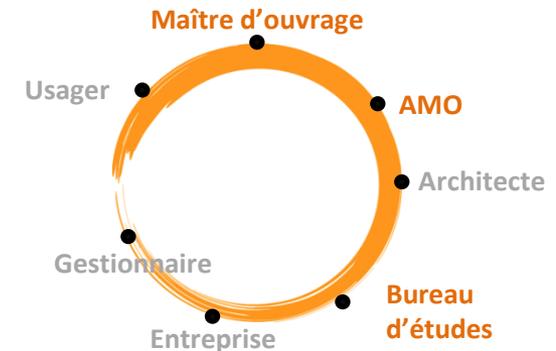
Bureaux « Take OFF » à Ferney Voltaire (01)

Intervenants :
Guillaume RENAULT, Duval Développement
Laurent PRE, Milieu Studio
Etienne VILLEMOT, Amstein + Walthert



Ecole élémentaire « Hoche » à Grenoble (38)

Intervenants :
Aurélie RADUX, Ville de Grenoble
Dorian DELUBAC, Canopée
Sylvie TRAVERSE, Burgeap



Membres de la commission technique

Héloïse COUVERT, Etamine
Julien HAASE, AER Architectes
Florence PRADIER, Ville de Lyon

Rappel des règles du jeu

Pour chaque projet...



15 Min de présentation du projet

35 Min d'échanges avec la salle
Initiés par le comité technique